

Étudier en prison, un sésame pour la réinsertion

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR | lundi 17 décembre 2018

563 mots | -



Une trentaine de détenus de la prison d'Argentan ont reçu un diplôme. Leurs enseignants, le proviseur des établissements pénitentiaires du Grand Ouest et un inspecteur de l'Éducation nationale étaient présents. - Crédit: Ouest-France

Brevet des collèges, certificat, CAP... Quelque 30 détenus ont reçu un diplôme, vendredi, dans l'établissement pénitentiaire. Un morceau de papier à forte valeur symbolique.

Reportage

Réunie dans la salle polyvalente du centre de détention, une trentaine d'hommes de tous âges a pris place sur des chaises métalliques, en arc de cercle. Leur impatience est palpable, certains coulent des regards intéressés vers le buffet qui étale ses friandises, dans l'angle de la pièce. L'ASDACS (Association pour le soutien et le développement des actions culturelles et sportives) a mobilisé les talents pâtisseries de six détenus pour le garnir, une façon de s'associer à la réussite des nouveaux diplômés.

Venir en classe pour « s'élever »

La raison de ce rassemblement est soigneusement classée dans les chemises à rabats jaunes qu'un groupe d'enseignants compulse une dernière fois. Un à un en sortent des diplômes : bientôt, l'attention des détenus se reporte sur les noms qu'égrènent, un à un et parfois à plusieurs reprises, Gaëlle Landais, responsable d'enseignement, Gilles Letourneux, inspecteur de l'Éducation nationale ou encore Daniel Menoud, proviseur de l'Unité pédagogique interrégionale du Grand ouest.

Les écoles de 24 prisons de [Bretagne](#), [Normandie](#) et [Pays de la Loire](#) relèvent de la compétence du proviseur. Et lorsqu'il prend la parole, en préambule, il formule avant tout des encouragements : « **Vous êtes des élèves volontaires qui ont fait le choix de venir en classe pour vous élever. Aujourd'hui, vous en êtes récompensés. Je vous invite à poursuivre, n'arrêtez jamais d'apprendre.** » Face à un silence qui vaut approbation, il prolonge : « **Je souhaite que ces diplômes vous donnent confiance en l'avenir, profitez-en pour vous insérer dans la vie, à votre sortie.** »

Au-delà d'une forme de reconnaissance des efforts accomplis - ces détenus ont reçu de 6 à 12 h d'enseignement par semaine pendant plusieurs mois — ce sésame peut aussi, dans certains cas, être un argument supplémentaire en faveur d'une remise de peine. « **Nous remettons des diplômes du brevet, des CAP ou encore des diplômes d'encouragement et de citoyenneté**, liste Gaëlle Landais. **Mais ce sont les diplômes européens de langue française et, surtout, les certificats de formation générale que nous remettons le plus souvent.** » Ce diplôme sanctionne l'acquisition de « **savoirs de base** », « **tout ce qu'un adulte a besoin de savoir dans la vie de tous les jours** ».

Poursuivre ou s'arrêter là

Trois enseignants du premier degré interviennent au sein de l'établissement pénitentiaire et ils sont les premiers vers qui les nouveaux diplômés se sont tournés, une fois le précieux brevet en mains. « **Je peux vraiment dire merci aux profs**, approuve l'un des lauréats du certificat de formation générale. **J'ai presque 50 ans et c'est le premier diplôme que j'obtiens. Ma fille, mes petits-enfants, ils vont être fiers de moi.** » Lui s'estime prêt à poursuivre les cours même si « **ce n'est pas facile d'étudier en prison, à cause du bruit.** » Cet écueil fait partie de ceux qui rebutent un peu un autre prisonnier, d'une vingtaine d'années son cadet. Lui a obtenu la partie théorique d'un CAP. « **J'ai déjà le bac, tout ça, mais je voulais voir si mon niveau de culture générale n'avait pas baissé**, argue-t-il. **Mais maintenant, je n'ai plus trop envie de continuer.** »

Marie LENGLET.